

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
A LA QUESTION DEPOSEE PAR LE GROUPE « ANDA PER DUMANE »**

**OBJET : RENOUELEMENT URBAIN DU SITE DE L'ANCIENNE CASERNE
MONTLAUR A BONIFAZIU.**

Monsieur le Conseiller territorial, merci pour votre question qui me donne l'occasion de préciser publiquement ce que j'ai déjà eu l'occasion de vous dire et que je vais synthétiser ici en trois points.

Premier point. Je vous confirme que je suis totalement déterminé à réussir le projet de la « caserne Montlaur », à vos côtés en votre qualité de maire de Bunifaziu, et aux côtés des autres partenaires. C'est-à-dire dans les délais prévus, car je considère que cette opération est d'un intérêt stratégique pour votre commune mais aussi pour la Corse de par l'histoire, la géographie, la culture, les enjeux patrimoniaux matériels et immatériels. Soyez assuré, également, de la détermination de l'ensemble du Conseil exécutif, celle de Madame Nanette Maupertuis parce qu'il y a une dimension touristique incontestable, celle de Madame Josepha Giacometti pour la partie patrimoniale et bien évidemment de Monsieur Jean-Christophe Angelini pour la partie économique.

Je vous réponds publiquement et m'y engage et ce d'autant mieux que vous avez fait référence dans votre question à l'engagement d'« Atout France », plus particulièrement son secrétaire général Monsieur Christian Mantei que vous avez reçu lors d'une réunion à laquelle participait également mon directeur de Cabinet et Madame Maupertuis. Nous en avons discuté avec « Atout France » et nous nous en sommes également entretenus avec le directeur général de la Banque des Territoires

(Caisse des dépôts et consignations). Avec ce dernier nous avons acté que nous porterons quatre projets sur tout le territoire de l'île, projets stratégiques à dimension touristique, économique et patrimoniale. Parmi ces projets figurera celui de la « caserne Montlaur » qui en est en quelque sorte la tête de gondole. Voilà pour le projet vous concernant, j'aurais l'occasion de revenir sur les trois autres, pour lesquels nous avons des idées précises, mais je préfère bien sûr en réserver la primeur aux maires concernés, sachant que nous serons toujours dans la même logique d'équité territoriale parce qu'ils ont vocation à être véritablement une locomotive pour l'ensemble des communes corses concernées.

Deuxième point. Je ne reviens pas sur l'historique, vous le connaissez bien. Mais quelques mots pour vous dire que les chantiers en cours ont avancés, notamment depuis la visite que j'ai effectuée avec vous sur site le 17 mars 2017 : l'achèvement de la restauration de l'église Saint Dominique, des fortifications urbaines. Les arbitrages du PEI sont en voie de finalisation avec les services de l'Etat.

Nous avons pris en compte la demande concernant le bastion Saint François pour la tranche ferme, avec un coût prévisionnel de travaux de 763 000 euros.

Au niveau du travail d'accompagnement technique, scientifique, financier et fonctionnel du « Label Ville d'art et d'histoire », le dossier complet a été déposé auprès du Conseil National des Villes Pays d'art et d'histoire.

S'agissant de l'aspect archéologique, deux opérations sont menées à l'église Sainte Marie-Madeleine qui nécessite un complément de travaux par un traitement de l'air. La consultation est en cours de signature. Elle sera donc disponible pour une occupation prochainement, après le raccordement en eau et électricité, également en cours.

S'agissant de l'escalier du Roy d'Aragon, la commande publique est en train d'être traitée suite à la demande de négociation par la CAO. Nous espérons, et comme vous l'avez souhaité, être dans les délais pour débiter les travaux et les réaliser avant la saison 2019.

Le puit Saint Barthélémy doit faire l'objet d'un marché de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie en 2019 pour sa sécurisation, comme cela a été le cas pour l'Escalier du Roy d'Aragon.

La caserne génoise, a fait l'objet d'une demande de permis au mois de novembre, nous sommes en attente de la réponse avant de lancer les marchés.

Quant au marché de désamiantage pour l'ensemble du site, il a été notifié en 2017 et est en cours. L'ensemble du site a été désamianté hormis la caserne génoise et la caserne française, cela sera fait.

Il faut aussi procéder à l'enlèvement des déchets, puisque nous avons été saisis par des riverains et des acteurs économiques.

Vous savez aussi que nous avons un certain nombre de contacts avec les opérateurs économiques dont l'ADEC et vous participez aux discussions. Nous avons

la même vision d'un équilibre entre la mise en valeur touristique et, dans le même temps, le maintien de ce bien au sein du patrimoine public de Bunifaziu et de la Corse.

Le montant des travaux s'élève à ce jour à environ 3,5 millions d'euros hors taxes, auxquels se rajoutent les travaux concernant la toiture de la caserne génoise.

Troisième et dernier point. Il nous reste à évoquer le devenir des bâtiments conservés, à savoir :

- la maison du Commandement,
- la caserne française, la Caserne génoise,
- les différents édifices religieux (l'église Sainte-Marie-Madeleine, Sainte-Croix, Saint-Barthélémy).

Pour mener ces projets d'ensemble, je vous confirme la désignation de référents. Un référent politique, ce sujet nous l'aborderons en Conseil exécutif et je suivrai ce dossier de près. Mais également, un référent administratif et technique dont la mission sera d'animer le comité de pilotage que nous allons installer. Ce comité sera votre interlocuteur dédié, pour un partage d'informations en temps réel et de façon réciproque.